



Communiqué
Pour diffusion immédiate

CHANGEMENT DES HEURES DU COUVRE-FEU POUR LE NUNAVIK

Kuujuuaq (Nunavik), le 15 avril 2020 – À compter de ce soir, le couvre-feu commencera à 22 h dans les 14 villages nordiques du Nunavik.

Le couvre-feu imposé le 29 mars par le directeur du Service de la sécurité publique de l'Administration régionale Kativik (ARK) et du Comité consultatif régional en matière d'intervention d'urgence du Nunavik, Jean-Pierre Larose, est une mesure préventive visant à limiter la propagation de la COVID-19. Il y a présentement 11 cas de COVID-19 confirmés au Nunavik.

À compter de ce soir, tous les Nunavimmiuts doivent rester chez eux de 22 h, au lieu de 21 h, à 6 h. Encore une fois, le couvre-feu demeurera en vigueur pour une période indéterminée. Ces changements sont apportés en raison des plus longues heures de clarté. Les Nunavimmiuts respectent le couvre-feu et continuent de déployer tous les efforts nécessaires pour réduire le risque de propagation de la COVID-19.

Les restrictions concernant les déplacements sont toujours en vigueur et que tous les déplacements à motoneige entre les communautés continuent d'être strictement interdits. Les contacts entre les résidents des divers villages sont défendus.

L'ARK est un organisme public non ethnique créé en 1978 suivant la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. L'ARK exerce sa compétence sur presque tout le territoire du Québec situé au nord du 55e parallèle dans les domaines suivants : affaires municipales, transports, environnement, police, emploi, formation de la main-d'œuvre, sécurité du revenu, services de garde à l'enfance, ressources renouvelables, aménagement du territoire, sécurité civile et développement économique.

– 30 –

Source : Le Comité consultatif régional en matière d'intervention d'urgence du Nunavik

Renseignements : Jean Barcelo
Agent des communications, ARK
Tél. : 819-964-2962, poste 2400